

République Française
MAIRIE DE SAINT – FLOXEL

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 29 AVRIL 2024 A 20 HEURES 30 MINUTES**

L'an deux mil vingt-quatre,
le vingt-neuf du mois d'avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël GUILBERT, Maire.

Présents : Mme FERREY Floriane, Mme LECARPENTIER Christelle, Mme LEMIERE Isabelle, Mme MONTAGNE Emilie, M. FORTIN Denis, M. GUESDON Mikaël, M. GUILBERT Joël, M. LEFEVRE Antoine, M. LE TOUTEN Loïc, M. ONFROY Jacques.

Absente excusée : Mme FRIGOT Stéphanie (pouvoir à M. FORTIN Denis).

Secrétaire de séance : M. LE TOUTEN Loïc

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 19/03/2024 ;
- Visite du logement presbytère ;
- Délibération transfert de compétence à la CAC « élaboration d'un schéma directeur pour l'accueil des véhicules aménagés » ;
- Subventions 2024 ;
- Informations et communications diverses ;
- Interventions des conseillers.

Approbation du compte rendu du 19/03/2024

Le compte rendu est approuvé par 11 voix « pour ».

Visite du logement presbytère

Les membres du Conseil Municipal visitent le logement presbytère laissé vacant depuis le départ de la précédente locataire. Ils décideront du devenir de ce logement lors d'une prochaine délibération.

Délibération transfert de compétence à la CAC « élaboration d'un schéma directeur pour l'accueil des véhicules aménagés »

Le Conseil Municipal décide d'approuver, par 11 voix « pour », le transfert à la Communauté d'Agglomération du Cotentin sa compétence en vue de l'élaboration d'un schéma directeur pour l'accueil des véhicules aménagés.

Demande de subventions

Par 11 voix « pour », le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

- Cœur en liberté : 50 €
- Association Rêves : 30 €
- Association pour le développement des soins palliatifs en Normandie-Cotentin : 30 €
- Association pour le don du sang bénévole du Nord Cotentin : 30 €
- Fond de solidarité aux logements : 100 €
- Fond d'aide aux jeunes de la Manche : 100 €
- Collège de Montebourg : 50 € pour une sortie à Jersey (5 enfants concernés, 10 € par enfant)
- Association Ensemble contre le projet d'enfouissement à Eroudeville : 100 €

Informations et communications diverses

Un véhicule utilitaire est en cours d'acquisition auprès du Garage LACOTTE de Montebourg pour un prix de 18000 € HT. Il s'agit d'un Fiat Ducato doté d'une benne, mis en circulation en 2017.

La Commune va bénéficier de bons de l'association Brigitte BARDOT pour la stérilisation de chats. Monsieur le Maire va demander à M. Alexis SCHROEDER, employé municipal, s'il est d'accord pour procéder à la capture des chats en vue de leur stérilisation.

Route de Saint-Martin : le Département de la Manche va refaire des accotements en béton ; des buses ont commencé à être posées.

Route Départementale 42 « Montebourg – Quinéville » : le Département de la Manche a prévu sa réfection au cours de l'année 2025.

Interventions des conseillers

Aucune intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures et 40 minutes.